> Congé de formation d'un conseiller prud'homal : Autorisation d'absence

Section 2: Exercice du mandat.

L. 1442 - 3 Ordonnance n'2016-388 du 31 mars 2016 - art. 1

■ Legif. ■ Plan p.C.Cass. Dp.Appel Dp.Admin. Duricaf

Les conseillers prud'hommes sont nommés pour quatre ans. Leur mandat prend fin de plein droit en cas de perte de la nationalité française, pour quelque cause que ce soit.

Lorsque le mandat des prud'hommes sortants vient à expiration avant la période fixée pour l'installation de leurs successeurs, ils restent en fonctions jusqu'à cette installation.

service-public.fr

- > Un conseiller prud'hommes bénéficie-t-il de temps d'absence ou de congés ? : Autorisation d'absence (article L1442-5)
- > Comment est rémunéré un conseiller prud'hommes du collège salarial ? : Absences pendant les heures de travail (article L1442-6)

L. 1442-5 Ordonnance 2007-329 2007-03-12 JORF 13 mars 2007

■ Legif. ■ Plan

Jp.C.Cass.

Jp.Appel

Jp.Admin.

Juricaf

Les employeurs laissent aux salariés de leur entreprise, membres d'un conseil de prud'hommes, le temps nécessaire pour se rendre et participer aux activités prud'homales déterminées par décret en Conseil d'Etat.

L. 1442-6 LOI n°2009-526 du 12 mai 2009 - art. 31

Le temps passé hors de l'entreprise pendant les heures de travail par les conseillers prud'hommes du collège salarié pour l'exercice de leurs fonctions est assimilé à un temps de travail effectif pour la détermination des droits que le salarié tient de son contrat de travail, des dispositions légales et des stipulations conventionnelles. Les absences de l'entreprise des conseillers prud'hommes du collège salarié, justifiées par l'exercice de leurs fonctions, n'entraînent aucune diminution de leurs rémunérations et des avantages correspondants.

La demande de remboursement aux employeurs des salaires maintenus aux conseillers prud'hommes du collège salarié, ainsi que des avantages et des charges sociales y afférents, est adressée au greffe du conseil de prud'hommes au plus tard dans l'année civile qui suit l'année de l'absence du salarié de l'entreprise. A défaut, la demande de remboursement est prescrite.

Dictionnaire du Droit privé

> Temps de travail

L. 1442-7 Ordonnance 2007-329 2007-03-13

Le salarié membre d'un conseil de prud'hommes, travaillant en service continu ou discontinu posté, a droit à un aménagement d'horaires de son travail de façon à lui garantir un temps de repos minimum.

Dictionnaire du Droit privé

p.231 Code du travail